

Etude :	Révision du PLU - concertation	Date :	23 novembre 2021 – 19h30-21h30
Objet :	Atelier n°2 Nature en ville, cadre de vie et patrimoine	Lieu :	Groupe scolaire Paul Eluard

Personnes présentes :

Environ 15 habitants des Clayes-sous-Bois

Ville des Clayes-sous-Bois :

Philippe GUIGUEN, Maire des Clayes-sous-Bois

Astrid LANSON, responsable du service urbanisme

Thomas CORDIER, directeur des services techniques

Communauté agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines

Sylvain REMONDI, service Urbanisme et prospective

Alexis LARGILLET, service Urbanisme et prospective

Bureau d'études Espace Ville :

Jean-Baptiste AUSTRUY, Chef de projet

Sylvain RIVED, chargé d'études

Synthèse de l'atelier :

Accueil des participants par monsieur le maire Philippe GUIGUEN et présentation introductive de l'atelier par le bureau d'études

Pas de question de la part des participants.

Temps de travail par table



Restitution du travail par groupe de travail par l'ambassadeur de chacune d'entre elles

Temps de travail n°1 : nature en ville. Le temps de travail sur table a été animé autour des questions suivantes :

- *Pouvez-vous identifier les éléments naturels et paysagers à valoriser, protéger dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (espaces naturels, cœurs d'îlot vert, lisières de bois, vues, espaces paysagers, etc*
- *Existe-t-il des espaces à requalifier ? Renaturer ? Améliorer la qualité paysagère ?*
- *Selon vous, quels sont les éléments qui participent le plus à la qualité du cadre de vie clétien ? Quels éléments permettraient de rendre un espace vert, ou un espace paysager davantage qualitatif ?*
- *D'après vous, par quels biais favoriser la présence de la nature aux Clayes sous Bois (par la création de parcs, par la végétalisation de l'espace public, par la mise en valeur de l'accessibilité à la forêt de Bois d'Arcy, etc Dans quels quartiers agir de manière prioritaire ?*

Groupe 1

Synthèse du travail sur table :

Éléments ou ensembles naturels à protéger et/ou valoriser :

- Les haies végétales sont à valoriser
- Les principaux éléments naturels (incontournables) de la commune sont le parc Carillon, parc de Diane et parc forestier.
- Les alignements d'arbres, le long de l'avenue Saint-Germain, doivent être préservés

Espaces à requalifier ou renaturer :

- Quartier nord de la commune délaissé, avec peu de moyens pour favoriser la nature en ville. Des espaces
- Les accès à la forêt peuvent, d'une manière générale, être améliorés
- Les abords de l'avenue de Villepreux pourraient être repensés en ajoutant des arbres le long de cet axe
- Le chemin des eaux est un élément important dans cette thématique, il apporte une vraie plus-value. Néanmoins, les aménagements pourraient être améliorés notamment sur un tronçon (avenue du Bois à l'est de la commune)

Groupe 2

Synthèse du travail sur table :

Éléments ou ensembles naturels à protéger et/ou valoriser :

- Les jardins et espaces verts sont à protéger dans leur globalité qui font l'esprit village
- La prairie Jeanine Thomas, en face du quartier de l'Arve est un élément intéressant
- Le chemin des eaux est un « axe de progrès »
- L'avenue Saint-Germain est un îlot de fraîcheur grâce aux alignements d'arbres et les perspectives vers la plaine de Versailles doivent être préservées
- Les cèdres dans le parc sont à protéger

- Les incontournables sont le lac Duclos et le parc de Diane
- Les accès à la forêt doivent être développés. De plus, il est important de préserver la faune (hérisson, abeilles...) dans les jardins privés et la forêt.

Espaces à requalifier ou renaturer :

- Le quartier Nord doit être repensé
- Certains tronçons du chemin des eaux peuvent être améliorés, car trop étroit, peu aéré et peu végétalisé notamment au niveau du terrain de pétanque
- Le skatepark qui est fermé

Temps de travail n°2 : patrimoine et espaces publics. Le temps de travail sur table a été animé autour des questions suivantes :

- *Selon vous, quels sont les ensembles ou éléments patrimoniaux ponctuels à préserver ?*
- *Existe-t-il des éléments de patrimoine ou des ensembles bâti à requalifier ? Quels sont les espaces publics à requalifier de manière prioritaire et comment ?*
- *Selon vous, quels sont les éléments qui participent le plus à la qualité du cadre de vie clétien ?*
- *Quels éléments constituent des nuisances ou des gênes dans votre vie quotidienne ?*

Groupe 1

Synthèse du travail sur table :

Éléments ou ensembles à préserver :

- Les tours du château doivent être conservées et réhabilitées
- L'arbre remarquable de Diane doit être protégé
- L'espace Philippe Noiret et le gymnase Gilardi sont des bâtiments modernes remarquables
- La rue Henri Prou est significative du patrimoine ancien, avec des maisons en pierre, du bâtiment historique...
- Les bâtiments en meulière sont préservés de manière générale notamment celui qui accueille Cap'Ados
- L'église et le cimetière

Éléments ou ensembles à requalifier :

- Le parc de Diane est un espace à repenser en matière de mobilier urbain (bancs...), de chemins et circulations douces
- Dans le parc forestier, le groupe a avancé l'idée de réaliser des panneaux pour nommer les arbres, etc. Un système pédagogique pour notamment sensibiliser les plus jeunes
- Le gymnase Guimier est un bâtiment considéré comme une « verrue » et les terrains de sports attenants sont à requalifier et pas pratique à l'usage (circulation...)
- Des pistes cyclables sont à requalifier notamment rue Henri Prou et le long de la RD11.

Les principales nuisances recensées sont les suivantes :

- L'aérodrome de Chavenay, avec des avions de voltige générant beaucoup de bruit pour les riverains
- La RD11 génère également des nuisances sonores

Groupe 2

Synthèse du travail sur table :

Éléments ou ensembles à préserver :

- Les maisons meulières
- Une maison ancienne avec des boiseries rue Henri Prou, il est nécessaire de préserver l'hétérogénéité des quartiers car elle donne l'identité à la ville. Les projets récents tendent à uniformiser l'aspect du bâti
- Le centre-bourg, quartier de l'église

Éléments ou ensembles à requalifier :

- Les tourelles du château du parc de Diane dont une qui se fissure. Il est nécessaire de réaliser un projet pour réhabiliter ces tours (il a été évoqué l'idée de faire un financement participatif)

Les principales nuisances recensées sont les suivantes :

- L'aérodrome de Chavenay, avec des avions de voltige créant des nuisances sonores pour les habitants du quartier nord
- Les rodéos à moto et quads dans les rues. La diminution des nuisances sonores et de l'insécurité est un enjeu primordial pour améliorer la qualité de vie tout en préservant l'aspect village
- Des problèmes de stationnement ont été également identifiés

Fin de l'atelier (21h30).